



CONSEIL MUNICIPAL

du MARDI 27 février 2018 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix-Huit et le mardi vingt-sept février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2018.

PRÉSENTS : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, BOLTE Charles, LOZANO Sandrine, PORTUS DURAND Sabine, ORIOL Josiane, DURAND Charles, MALÉ Jean-Luc, JOSENDE Lauriane, TALAVAN Éric, MEYA Christine, LECAT Alexandre, BADIER Bruno, SENYORICH Paule, URRUTIA Rosalia, BONIFASSY Véronique.

PROCURATIONS :

REVOL Marie France donne procuration à VALETTE Marguerite.
TETART Odile donne procuration à SOURRIBES Jean.
FIGUÈRES Nicolas donne procuration à SANGUIGNOL Albert.
BRUNET Francis donne procuration à ROIG Pierre.
PERALS LEROY France donne procuration à SENYORICH Paule.
CLASTRIER Sonia donne procuration à TALAVAN Eric.

ABSENTE :

ROL Malicka.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : SENYORICH Paule.

Monsieur le Maire informe qu'une décision du Maire a été prise par délégation depuis le Conseil Municipal du 6 février 2018 :

- Attribution d'un marché de travaux ayant pour objet la réfection de l'enrochement de la plage du boulevard du front de mer, pour un montant de 33 205 € HT.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 27 février 2018

RAPPORTEURS	DÉLIBÉRATIONS	ADOPTION
Pierre ROIG	Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2018	Unanimité
Pierre ROIG	Attribution de la gestion du bar restaurant du camping municipal	Unanimité
Pierre ROIG	Attribution de la gestion de l'épicerie point chaud du camping municipal	Unanimité
Pierre ROIG	Recrutement d'agents contractuels de remplacement	Unanimité
Albert SANGUIGNOL	Classement dans le domaine public communal de la parcelle AL 375	Unanimité
Henri LOZANO	Dépôt du dossier règlementaire de mise aux normes de l'aire de carénage du port	Unanimité

Séance levée à 20h00.

Pierre ROIG



Maire de Sainte Marie la Mer.

Fait à Sainte Marie la Mer, le 6 mars 2018.